

RÉGLEMENTATION
DES
Mines, Carrières, Usines, etc.
A L'ÉTRANGER
—
ANGLETERRE
—

Emploi des explosifs dans les mines de houille.

Ordonnance ministérielle du 20 décembre 1902.

[3518233 (42)]

L'ordonnance en elle-même n'est que la reproduction de celle du 31 décembre 1901 dont le texte a été donné dans la première livraison du tome VII (p. 168) des *Annales des Mines de Belgique*.

Elle ne diffère de cette dernière que par son annexe, c'est-à-dire par la liste des explosifs autorisés.

Les explosifs compris dans cette nouvelle liste et dont la composition n'a pas été donnée encore dans les *Annales des Mines de Belgique* sont :

La **Bobbinite** de la firme *Curtis et Harvey*, poudre déflagrante qui remplace la **Special Bulldog** de cette même firme; la **Britonite** du *British Explosive Syndicate Limited*, à *Pitsen*; la **Fracturite** de la même firme; la **Géloxite** (*Cotton Powder Co Limited*); la **Dragonite** de *Curtis et Harvey* et la **Normanite** de la *Cotton Powder Co*.

Voici la liste complète par ordre alphabétique : Albionite, Ammonite, Amvis, Aposite, Arkite, Bellite n° 1, Bellite n° 3, Bobbinite, Britonite, Cambrite, Carbonite, Carbonite Nobel, Clydite, Dahmenite A, Dragonite, Electronite, Faversham Powder, Fracturite, Gelo-xite, Haylite n° 1, Kynite, Nobel's Ardeer Powder, Normanite, Pitite,

Roburite n° 3, Saxonite, Stowitz, Thunderite, Victorite, Virite, Westphalite n° 1, Westphalite n° 2.

Plusieurs de ces explosifs ont des compositions analogues, sinon identiques. Pour la facilité des lecteurs, nous donnons ci-après la composition de tous ces explosifs, bien que la plupart d'entre elles aient déjà été données dans cette publication.

Seulement, pour en faire mieux ressortir les similitudes et les différences, nous les donnerons sous forme de tableaux en rapprochant l'un de l'autre les explosifs de même nature, et en négligeant les éléments qui n'entrent dans la composition que pour moins de 1 %.

Nous formons ainsi huit groupes.

D'abord trois groupes au nitrate ammonique dans lesquels les proportions de cet élément sont respectivement de 90 à 96 %, de 82 à 90, et de quantités moindres.

Deux des explosifs de ce 3^e groupe peuvent être presque considérés comme des explosifs déflagrants.

Le 1^{er} groupe comprend ce que l'on a appelé en France les *grisounites*.

L'*ammonite* qui appartient au 2^e groupe n'est autre que notre Favier n° 1.

Viennent ensuite les explosifs à base de nitroglycérine, qui forment les groupes 4, 5, 6 et 7; ceux du premier de ces groupes sont des sortes de *gélignites* plus ou moins fortes, en mélange avec de l'oxalate ammonique; le cinquième groupe est celui des *carbonites*; le sixième est un groupe intermédiaire entre les deux précédents, et le septième est représenté par un seul explosif, une *wetterdynamite*, l'*Ardeer Powder* analogue à notre *Grisoutite*.

Le groupe n° 8 est représenté par un explosif déflagrant, la *Bobbinite*.

Il ne se trouve parmi les explosifs *permitted* aucun de ces explosifs binaires à la nitroglycérine et au nitrate ammonique souvent désignés sous la dénomination de *grisoutines* et qui sont employés comme explosifs de sûreté en France et en Belgique.

V. W.

Première

Bellite N° 3

Nitrate ammonique	92 à 95
» de potasse	»
Binitrobenzol	5 à 8
Trinitrotoluol	»
Naphtaline	»
Farine ou résine	»
Bichromate de potasse	»

Deuxième

Ammonite

Nitrate ammonique	87 à 89
Binitronaphtaline	11 à 13
Binitrobenzol	»
Chloronaphtaline	»
Trinitrotoluol	»
Farine de bois	»
Chlorures ammonique et sodique	»

Troisième

Nitrate ammonique	
Nitrate de potasse	
» de barium	
Charbon de bois, farine de bois et résine	
Soufre	
Oxalate ammonique	

Quatrième

	Albionite	Arkite
Nitroglycérine	80,5 à 83	51 à 54
Nitrate de potasse	8,5 à 10,5	21 à 23
Nitrocellulose	5 à 7	3 à 4
Farine de bois	2 à 3	6 à 8
Oxalate ammonique	14 à 16	14 à 16

oupe

Dahmenite A	Thunderite	Westphalite N° 1	Westphalite N° 2
1,5 à 93,5	91 à 93	94 à 96	90 à 92
»	»	»	3 à 5
»	»	»	»
»	3 à 5	»	»
4 à 6,5	»	»	»
»	3 à 5	4 à 6	4 à 6
1,5 à 2,5	»	»	»

oupe

Amvis	Bellite N° 1	Faversham Powder	Roburite N° 3
88 à 91	82 à 85	84 à 86	86 à 89
»	»	»	»
3 à 6	15 à 18	»	9 à 13
»	»	»	0 à 2
»	»	10 à 12	»
4 à 6	»	»	»
»	»	3 à 5	»

oupe

Electronite	Aphosite	Virite
71 à 75	58 à 62	35 à 40
»	28 à 31	33 à 38
18 à 20	»	»
7 à 10	7 à 9	10,5 à 12,5
»	2 à 3	4 à 5
»	»	9 à 12

oupe

Fracturite	Geloxite	Saxonite	Stowite
1,5 à 53,5	54 à 57	58 à 68	58 à 61
21 à 25	18 à 22	21,5 à 30,5	18 à 20
3 à 4	4 à 5	3,5 à 5,5	4,5 à 5
5 à 7	5 à 7	5 à 8,5	6 à 7
14 à 16	13 à 15	9 à 27	11 à 13

Cinquièm

	Britonite	Cambrite	Carbonite
Nitroglycérine	25 à 27	25 à 27	25 à 27
Nitrate de potasse	31 à 34	18 à 32	30 à 36
Nitrate de barium	»	3,5 à 4,5	
Farine de bois	39 à 43	39 à 42	39 à 42
Oxalate ammonique	»	»	»

Sixièm

Nitroglycérine			
Nitrate de potasse			
Nitrate de barium			
Farine de bois			
Nitrocellulose			
Oxalate ammonique			
Silice gélatineuse ,			

Septième Groupe

	Ardeer Powd
Nitroglycérine	31 à 3
Kieselguhr	11 à 1
Sulfate de magnésie	47 à 5
Nitrate de potasse	4 à 6

Groupe

Carbonite Nobel	Clydite	Kynite	Pitite	Victorite
25 à 27	25 à 27	25 à 27	25 à 27	25 à 27
28 à 32	»	»	»	»
3,5 à 4,5	32 à 36	30 à 36	31 à 35	32 à 36
39 à 42	38,5 à 41,5	39 à 42	40 à 43	38,5 à 41,5
»	0 à 8	»	»	»

Groupe

Dragonite	Haylite	Normanite
34 à 37	25 à 27	32,5 à 35,5
43 à 46	19 à 21	42,5 à 46,5
»	19 à 21	»
11 à 13,5	12 à 14	8 à 11
2 à 3	0,5 à 1,5	1 à 2
»	10 à 12	10 à 12
»	6 à 8	»

Huitième Groupe

	Bobbinite
Nitrate de potassé	63 à 65
Charbon de bois	17,5 à 19,5
Soufre	1,5 à 2,5
Sulfate d'ammoniaque	9 à 11
Sulfate de cuivre	4 à 6

